

2017_CT2_222

OBJET : Développement économique et emploi - Enseignement supérieur et recherche - Attribution de subventions à Aix-Marseille Université pour l'organisation d'évènements scientifiques et de colloques - Approbation d'une convention

Le 11 mai 2017, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes Espace Georges Jouvin à Pertuis, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 5 mai 2017, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – AMEN Mireille – AMIEL Michel – AUGÉY Dominique – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BOUDON Jacques – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – CALAFAT Roxane – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CHARRIN Philippe – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte – FABRE-AUBRESPIY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – HOUEIX Roger – LAFON Henri – LENFANT Gaëlle – LHEN Hélène – MALAUZAT Irène – MALLIÉ Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – PELLENC Roger – PERRIN Jean-Marc – PIZOT Roger – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – ROUVIER Catherine – SALOMON Monique – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TRAINAR Nadia

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MORBELLI Pascale – ARDHUIN Philippe donne pouvoir à MALLIÉ Richard – BARRET Guy donne pouvoir à DAGORNE Robert – BENKACI Moussa donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – BONTHOUX Odile donne pouvoir à BOUDON Jacques – BUCCI Dominique donne pouvoir à SLISSA Monique – CESARI Martine donne pouvoir à CHARRIN Philippe – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à BALDO Edouard – DI CARO Sylvaine donne pouvoir à MALAUZAT Irène – FILIPPI Claude donne pouvoir à FABRE-AUBRESPIY Hervé – MEÏ Roger donne pouvoir à MENFI Jeannot - MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - PAOLI Stéphane donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – SERRUS Jean-Pierre donne pouvoir à RAMOND Bernard – TERME Françoise donne pouvoir à AUGÉY Dominique – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à de SAINTDO Philippe

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BORELLI Christian – BOULAN Michel – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David – GALLESE Alexandre – GARELLA Jean-Brice – GROSSI Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – JOISSAINS Sophie – JOUVE Mireille - LAGIER Robert – LEGIER Michel – NERINI Nathalie – PEREZ Fabien – POLITANO Jean-Jacques – PRIMO Yveline – PROVITINA-JABET Valérie – ROLANDO Christian – YDE Marcel

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170511-2017_CT2_222-
DE
Date de télétransmission : 30/05/2017
Date de réception préfecture : 30/05/2017

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Développement économique et emploi

Enseignement supérieur et recherche

■ Séance du 11 mai 2017

05_5_02

■ Attribution de subventions à Aix-Marseille Université pour l'organisation d'évènements scientifiques et de colloques - Approbation d'une convention

Madame le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

RAPPORT AU BUREAU DE LA METROPOLE

Economie, Nouvelles Technologies, Enseignement Supérieur

■ Séance du 18 Mai 2017

19

ECO 012-18/05/17 BM

■ **Attribution de subventions à Aix-Marseille Université pour l'organisation d'évènements scientifiques et de colloques - Approbation d'une convention**
MET 17/3680/BM

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Aix-Marseille Université organise des évènements « grand public » permettant de favoriser le rayonnement et la reconnaissance de la recherche sur le territoire Aix-Marseille ainsi que de prestigieux colloques qui contribuent à accroître sa notoriété.

Dans ce cadre, il est proposé de poursuivre l'action de soutien de la Métropole à ces évènements qui sont portés par le territoire de Marseille Provence et le territoire du Pays d'Aix.

Projets de culture scientifique :

La culture scientifique et technique, la médiation scientifique, la vulgarisation scientifique visent à expliquer, à faire comprendre et aimer les sciences et la recherche ainsi qu'à transmettre les connaissances scientifiques des chercheurs au public.

Dans le cadre de cette mission, Aix-Marseille Université organise cette année deux évènements :

- La *Nuit Européenne des Chercheurs* le 29 septembre 2017
- Le *Souk des Sciences* le 25 juin 2017.

« Nuit Européenne des Chercheurs » :

Rendez-vous européen de culture scientifique, la Nuit européenne des Chercheurs permet une rencontre entre publics et chercheurs dans un univers mis en scène le temps d'une soirée. L'évènement se déroule en simultané dans plus de 280 villes en Europe. Cet évènement aux formats inédits attire un public jeune (à l'échelle nationale, plus de 40% des visiteurs ont entre 20 et 30 ans).

L'arrivée d'Aix-Marseille Université dans le consortium français en 2016 a permis une représentation du Sud-Est de la France dans ce temps fort. Cette première édition a été un franc succès avec plus de 1500 visiteurs dans la soirée.

Fort du succès, cet évènement aura lieu en 2017 le 29 septembre aux Docks des Sud à Marseille.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170511-2017_CT2_222-
DE
Date de télétransmission : 30/05/2017
Date de réception préfecture : 30/05/2017

Métropole Aix-Marseille-Provence

La programmation de cette soirée multidisciplinaire (18h à minuit), intégrera la participation de chercheurs impliqués dans des programmes de recherche européens. Les animations proposées mettront en lumière les collaborations de recherche entre Marseille et d'autres villes en Europe (en neurosciences, informatique, biorobotique, droit européen...), montrant le rayonnement et la reconnaissance de la recherche sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille Provence.

La soirée intégrera plusieurs formats de rencontre : plateau-radio, conférences dans le noir, univers de chercheurs mis en scène, etc. Un espace de restauration et des installations artistiques sont également envisagés.

Tous les organismes de recherche de la région seront partenaires de l'évènement (CNRS, INSERM, IRD, CEA...).

« Souk des Sciences » :

Les *Souks des Sciences* sont des actions hors-murs destinées principalement au grand public. Il s'agit d'un ensemble de stands animés par des scientifiques dans un lieu de vie : place de marché, centre commercial, espace public... Les acteurs sont les laboratoires universitaires, les organismes de recherches, les observatoires, les musées, les associations de diffusion de la culture scientifique...

Cette action, création d'Hassane Bitar, enseignant-chercheur en chimie à Aix-Marseille Université, a reçu le Prix Diderot de l'initiative culturelle en 2005 ; elle a beaucoup de succès auprès du grand public et a constitué un des temps forts en 2013 lors de l'année capitale européenne Marseille Provence 2013.

L'évènement est itinérant et aura lieu cette année le 25 juin 2017 sur la Canebière à Marseille dans le cadre de l'évènement célébrant les 90 ans de l'avenue, les Dimanches de la Canebière.

Une quinzaine de stands animés par des chercheurs et par des associations de culture scientifique seront proposés aux passants de 10h à 17h pour faire découvrir les recherches actuelles au moyen de démonstrations, expériences et ateliers d'observations. En prenant place au milieu de la rue, le « *Souk des Sciences* » devient un lieu d'échanges d'idées et de connaissances dans un esprit convivial et ouvert.

Les budgets de financement des deux évènements se présentent de la façon suivante:

1. « la Nuit Européenne des Chercheurs » :	
• Commission européenne	16 000€
• Coordination Etat-Région pour la CSTI	10 000€
• Conseil départemental 13	16 400€
• Ville de Marseille	15 000€
• Aix-Marseille Université	22 400€
• CNRS	1 000€
• Inserm	1 000€
• IRD	1 000€
• Métropole Aix-Marseille Provence	5 000€
Total	87 800€

2. « le Souk des Sciences » :	
• Coordination Etat-Région pour la CSTI	6 000€
• Conseil départemental 13	2 000€
• Aix-Marseille Université	8 150€
• Métropole Aix-Marseille Provence	3 000€
Total	19 150€

Métropole Aix-Marseille-Provence

Colloques et manifestations :

Dans la cadre des colloques organisés par Aix-Marseille Université valorisant le travail des équipes universitaires et de recherche et les travaux étudiants, il vous est proposé de valider le soutien financier aux manifestations et actions suivantes, avec une incidence financière totale de 9 500€, comme suit :

- 3 000 € pour l'aide à l'organisation du colloque « Le roman graphique en langues romanes et germaniques », du 6 au 8 avril 2017, organisé par le CAER, Centre Aixois d'Etudes Romanes,

- 1 500 € pour l'aide à l'organisation du colloque « Artémis à Claros et à Didymes », du 5 au 7 avril 2017, organisé par le CCJ, Centre Camille Jullian,

- 1 500 € pour l'aide à l'organisation du colloque « Pavements antiques et sols construits : vocabulaire, techniques, diffusion », du 18 au 19 avril 2017, organisé par le CCJ, Centre Camille Jullian,

- 2 000 € pour l'aide à l'organisation du colloque « La confusion des genres dans la Pharsale de Lucain : l'identité de l'épopée mise en question. Perspectives littéraires, stylistiques et linguistiques », du 18 au 19 mai 2017, organisé par le TDMAM, Centre de recherche Textes et Documents de la Méditerranée Antique et Médiévale,

- 1 500 € pour l'aide à l'organisation de la 40 ième table ronde du CRA qui portera sur « Citoyen – administration : 40 ans d'évolutions », du 3 au 4 novembre 2017, organisée par le CRA, Centre de Recherches Administratives.

Métropole Aix - Marseille - Provence

Tableau récapitulatif des subventions accordées pour les manifestations/colloques :

Organisateur	Manifestation / Colloque	Date	Subventions N-1 et N-2	Subvention demandée	Budget prévisionnel co financeurs	Montant proposé
Le CAER, Centre Aixois d'Etudes Romanes GU : 2017.00875	Le roman graphique en langues romanes et germaniques, sur le campus aixois	Du 6 au 8 avril 2017	N-1 : 1 500 € N-2 : 1 500 €	5 000 €	24 500 € Co financeurs : CD 13 : 5 000 € AMU : 10 750 € : Université de Naples : 500 € Institut Göthe : 500 € Droits d'Inscription : 2 750 €	3 000 € Soit 12,2 % du budget prévisionnel
Le CCJ, Centre Camille Jullian GU : 2017.00876	« Artémis à Claros et à Didymes », sur le campus aixois	Du 5 au 7 avril 2017	N-1 : 0 € N-2 : 0 €	1 500 €	9 895 € Co financeurs : CD 13 : 1 500 € AMU : 6 895 €	1 500 € Soit 15,2 % du budget prévisionnel
Le CCJ, Centre Camille Jullian GU : 2017.00877	« Pavements antiques et sols construits : vocabulaire, techniques, diffusions », sur le campus aixois	Du 18 au 19 avril 2017	N-1 : 0 € N-2 : 0 €	1 500,00 €	7 500 € Co financeurs : CD 13 : 1 500 € AMU : 3 500 € Musée Avenches : 500 € Aoraoc Cnrs Paris: 500 €	1 500 € Soit 20 % du budget prévisionnel
le TDMAM, Centre de recherche Textes et Documents de la Méditerranée Antique et Médiévale GU : 2017.00873	« La confusion des genres dans la Pharsale de Lucain : l'identité de l'épopée mise en question. Perspectives littéraires, stylistiques et linguistiques », sur le campus aixois	Du 18 au 19 mai 2017	N-1 : 0 € N-2 : 0 €	2 000,00 €	8 340 € Co financeurs : CD 13 : 2 100 € AMU : 3 140 € Université Paris-Sorbonne : 1 100 €	2 000 € Soit 24% du budget prévisionnel
Le CRA, Centre de Recherches Administratives GU : 2017.00874	40 ième table ronde du CRA qui portera sur « Citoyen – administration : 40 ans d'évolutions », sur le campus aixois	Du 3 au 4 novembre 2017	N-1 : 18 000 € N-2 : 35 000 €	1 500 €	10 000 € Co financeurs : CD 13 : 1 000 € AMU : 7 500€	1 500 € Soit 15 % du budget prévisionnel

Il est proposé au Bureau de la Métropole d'attribuer une subvention d'un montant de 17 500 euros à Aix-Marseille Université pour l'organisation de ces événements et selon la répartition suivante :

- Projets de culture scientifique : 8 000 €

« la *Nuit Européenne des Chercheurs* » : 5 000 €
« le *Souk des Sciences* » : 3 000 €

- Colloques et manifestations : 9 500 €

« *Le roman graphique en langues romanes et germaniques* »
« *Artémis à Claros et à Didymes* »

: 3 000 €
: 1 500 €

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170511-2017_CT2_222-DE Date de télétransmission : 30/05/2017 Date de réception préfecture : 30/05/2017

Métropole Aix-Marseille-Provence

« Pavements antiques et sols construits : vocabulaire, techniques, diffusion »	: 1 500 €
« La confusion des genres dans la Pharsale de Lucain : l'identité de l'épopée mise en question. Perspectives littéraires, stylistiques et linguistiques »	: 2 000 €
« Citoyen – administration : 40 ans d'évolutions »	: 1 500 €

et d'approuver la convention y afférente.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération HN009-11/16/CC du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil au bureau de la Métropole Aix-Marseille Provence ;
- La délibération n°HN 021-049/16CM du 7 avril 2016 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence relative à l'approbation du Règlement budgétaire et financier de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Oui le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt des projets et des colloques portés par Aix-Marseille Université en matière de promotion de l'activité et de la culture scientifiques et de valorisation des travaux de recherche.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention d'un montant de 17 500 euros à Aix-Marseille Université pour l'organisation des deux événements scientifiques et de cinq colloques.

Les subventions relatives à « la Nuit Européenne des Chercheurs » et au « Souk des Sciences » soit 5 000€ et 3 000€ seront prises en charge par le Territoire de Marseille Provence.

Les subventions relatives aux colloques «Le roman graphique en langues romanes et germaniques», soit 3 000€, « Artémis à Claros et à Didymes» soit 1 500€, «Pavements antiques et sols construits : vocabulaire, techniques, diffusion» soit 1 500€, «La confusion des genres dans la Pharsale de Lucain : l'identité de l'épopée mise en question. Perspectives littéraires, stylistiques et linguistiques » soit 2 000€ et «La 40ième table ronde du CRA qui portera sur Citoyen – administration : 40 ans d'évolutions» soit 1 500 € seront prises en charge par le Territoire du Pays d'Aix

Métropole Aix-Marseille-Provence

Article 2 :

Est approuvée la convention financière, ci-annexée conclue avec Aix-Marseille Université.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2017 de la Métropole d'Aix-Marseille Provence sous politique B360 – chapitre 65 – nature 65738 pour le territoire de Marseille Provence et sur l'état spécial du territoire du Pays d'Aix, chapitre 65 - fonction 23 - nature 657382 pour le territoire du Pays d'Aix.

Pour enrôlement,
Le Conseiller Délégué
Enseignement supérieur, Recherche et
Santé

Frédéric COLLART

Métropole Aix-Marseille-Provence

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU
BUREAU DE LA METROPOLE**

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ POUR
L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS SCIENTIFIQUES ET DE COLLOQUES -
APPROBATION D'UNE CONVENTION**

Aix-Marseille Université organise des événements « grand public » permettant de favoriser le rayonnement et la reconnaissance de la recherche sur le territoire Aix-Marseille ainsi que de prestigieux colloques qui contribuent à accroître sa notoriété.

Dans ce cadre, il est proposé de poursuivre l'action de soutien de la Métropole à ces événements qui sont portés par le territoire de Marseille Provence et le territoire du Pays d'Aix.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170511-2017_CT2_222-
DE
Date de télétransmission : 30/05/2017
Date de réception préfecture : 30/05/2017

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre **La Métropole Aix-Marseille-Provence**, représentée par son Conseiller délégué Enseignement Supérieur, Recherche, Santé, Monsieur Frédéric COLLART, dont le siège est situé : Le Pharo – 58 boulevard Charles Livon – 13007 Marseille.

Et **Aix-Marseille Université** dont le siège est situé 58, Boulevard Charles Livon - 13007 Marseille, représentée par son Président Monsieur Yvon Berland, ci-après dénommée "Aix-Marseille Université".

Il est convenu ce qui suit.

Article 1 : Objet

1.1 - Contexte.

La culture scientifique et technique, la médiation scientifique, la vulgarisation scientifique visent à expliquer, à faire comprendre et aimer les sciences et la recherche ainsi qu'à transmettre les connaissances scientifiques des chercheurs au grand public.

Aix-Marseille Université organise des événements « grand public » permettant de favoriser le rayonnement et la reconnaissance de la recherche sur le territoire Aix-Marseille.

Dans le cadre de cette mission, Aix-Marseille Université organise cette année deux événements :

- *Le Souk des Sciences* le 25 juin 2017
- *La Nuit Européenne des Chercheurs* le 29 septembre 2017.

Par ailleurs, Aix-Marseille Université organise également des colloques visant à soutenir et à valoriser le travail des équipes universitaires et les travaux des étudiants :

- *Le roman graphique en langues romanes et germaniques*, du 6 au 8 avril 2017
- *Artémis à Claros et à Didymes*, du 5 au 7 avril 2017
- *Pavements antiques et sols construits : vocabulaire, techniques, diffusion*, du 18 au 19 avril 2017
- *La confusion des genres dans la Pharsale de Lucain : l'identité de l'épopée mise en question. Perspectives littéraires, stylistiques et linguistiques*, du 18 au 19 mai 2017
- *La 40ième table ronde du CRA qui portera sur « Citoyen – administration : 40 ans d'évolutions »*, du 3 au 4 novembre 2017

1.2 – Nature des projets.

1.2 1 « *Nuit Européenne des Chercheurs* »

Rendez-vous européen de culture scientifique, la *Nuit européenne des Chercheurs* permet une rencontre entre publics et chercheurs dans un univers mis en scène le temps d'une soirée. L'événement se déroule en simultané dans plus de 280 villes en Europe. Cet événement aux formats inédits attire un public jeune (à l'échelle nationale, plus de 40% des visiteurs ont entre 20 et 30 ans).

L'arrivée d'Aix-Marseille Université dans le consortium français en 2016 a permis une représentation du Sud-Est de la France dans ce temps fort. Cette première édition a été un franc succès avec plus de 1500 visiteurs.

Fort du succès, cet événement aura lieu en 2017 le 29 septembre aux Docks des Sud à Marseille.

La programmation de cette soirée multidisciplinaire (18h à minuit), intégrera la participation de chercheurs impliqués dans des programmes de recherche européens. Les animations proposées mettront en lumière les collaborations de recherche entre Marseille et d'autres villes en Europe (en neurosciences, informatique, biorobotique, droit européen...), montrant le rayonnement et la reconnaissance de la recherche sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

La soirée intégrera plusieurs formats de rencontre : plateau-radio, conférences dans le noir, univers de chercheurs mis en scène, etc. Un espace de restauration et des installations artistiques sont également envisagés.

Tous les organismes de recherche de la région seront partenaires de l'événement (CNRS, INSERM, IRD, CEA...).

1.2 2 « *Souk des Sciences* »

Les *Souks des Sciences* sont des actions hors-murs destinées principalement au grand public. Il s'agit d'un ensemble de stands animés par des scientifiques dans un lieu de vie : place de marché, centre commercial, espace public... Les acteurs sont les laboratoires universitaires, les organismes de recherches, les observatoires, les musées, les associations de diffusion de la culture scientifique...

Cette action, création d'Hassane Bitar, enseignant-chercheur en chimie à Aix-Marseille Université, a reçu le Prix Diderot de l'initiative culturelle en 2005 ; elle a beaucoup de succès auprès du grand public et a constitué un des temps forts en 2013 lors de l'année capitale européenne Marseille Provence 2013.

L'événement est itinérant et aura lieu cette année le 25 juin 2017 sur la Canebière à Marseille dans le cadre de l'événement célébrant les 90 ans de l'avenue, les Dimanches de la Canebière.

Une quinzaine de stands animés par des chercheurs et par des associations de culture scientifique seront proposés aux passants de 10h à 17h pour faire découvrir les recherches actuelles au moyen de démonstrations, expériences et ateliers d'observation. En prenant place au milieu de la rue, le « *Souk des*

Sciences » devient un lieu d'échanges d'idées et de connaissances dans un esprit convivial et ouvert.

1.2 3 «Le roman graphique en langues romanes et germaniques »

Ce colloque organisé par le CAER, Centre Aixois d'Etudes Romanes, aura lieu du 6 au 8 avril 2017 à la Cité du Livre d' Aix-en-Provence.

Ce colloque s'inscrit dans les rencontres internationales LICOLAR, la linguistique comparée des langues romanes à Aix – hommage au Professeur A. Rocchetti. Cette manifestation existe depuis 2008.

Il est organisé en collaboration avec le Festival de la BD d'Aix-en-Provence et réunit 400 congressistes, 63 spécialistes et 10 étudiants présentant des posters.

20 universités de différents pays sont représentées ainsi que 8 établissements : Italie, Allemagne, Belgique, Portugal, Roumanie, Brésil...

1.2 4 «Artémis à Claros et à Didymes »

Ce colloque organisé par le CCJ, Centre Camille Jullian aura lieu du 5 au 7 avril 2017 à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme à Aix-en-Provence.

Le CCJ et l'institut de la recherche sur l'architecture antique réunissent des spécialistes de l'histoire antique autour des cultes d'Artémis. Il a pour objectif scientifique une étude des modalités du culte de la déesse Artémis dans les sanctuaires de son jumeau Apollon.

Cette manifestation permettra de renforcer un axe très dynamique dans la recherche actuelle sur l'Antiquité, l'étude des cultes et de la religion à travers la documentation archéologique, de faire venir à Aix-en-Provence des spécialistes européens, de faire connaître les travaux menés et d'accroître le rayonnement des laboratoires organisateurs.

Ce colloque réunit 100 participants, fait intervenir 15 spécialistes et est ouvert aux étudiants.

1.2 5 «Pavements antiques et sols construits : vocabulaire, techniques, diffusion »

Ce colloque organisé par le CCJ, Centre Camille Jullian aura lieu du 18 au 19 avril 2017 à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme à Aix-en-Provence.

L'objectif scientifique est de réfléchir à une meilleure analyse des pavements antiques décorés construits en mortier. Des interventions sont attendues sur des pavements récemment découverts ou restaurés en France (Arles, Marseille, Vernègues...) et à l'étranger (Égypte, Espagne, Italie, Serbie, Suisse...)

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170511-2017_CT2_222- DE Date de télétransmission : 30/05/2017 Date de réception préfecture : 30/05/2017

Cette rencontre coïncidera avec le dégagement sur le site archéologique de la Verrerie de Trinquetaille à Arles de pavements réalisés dans cette technique. Un partenariat étroit lie le CCJ et le Musée Départemental Arles Antiques qui est ouvert sur une collaboration avec d'autres centres spécialisés.

Cette journée réunit 80 participants, fait intervenir 25 spécialistes français et étrangers de mosaïques antiques, de restauration, d'histoire des techniques et d'études des matériaux.

1.2 6 «*La confusion des genres dans la Pharsale de Lucain : l'identité de l'épopée mise en question. Perspectives littéraires, stylistiques et linguistiques*»

Ce colloque organisé par le TDMAM, Centre de recherche Textes et Documents de la Méditerranée Antique et Médiévale aura lieu du 18 au 19 mai 2017 à la Maison Méditerranée des Sciences de l'Homme à Aix-en-Provence.

Organisé par le TDAM et les classes préparatoires du Lycée Thiers de Marseille, ce colloque rassemblera un vingtaine d'enseignants chercheurs français et étrangers (Allemagne, Italie, Grande-Bretagne, Argentine, Etats-Unis) et a pour objectif de réfléchir à l'originalité du poète romain Lucain, poète latin du 1^{er} siècle après J-C. Ce colloque bénéficie également du soutien de l'université de Paris-Sorbonne.

Ce colloque réunit 110 participants et fait intervenir une vingtaine de spécialistes.

1.2 7 «*La 40ième table ronde du CRA qui portera sur « Citoyen – administration : 40 ans d'évolutions*»

Les 40ième table ronde du CRA, Centre de Recherches Administratives, porteront sur le thème « Citoyen – administration : 40 ans d'évolutions », et se tiendront du 3 au 4 novembre 2017 à la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence.

Ce colloque fêtera ses 40 ans cette année. A cette occasion, le thème choisit est un thème transversal propice à la discussion fertile en termes de comparaison des droits nationaux. Cette année, il sera ouvert aux pays européens partenaires mais également élargi aux pays asiatiques partenaires (Japon, Corée, Chine, Taïwan)

Ce colloque réunit 50 participants, fait intervenir 20 spécialistes.

Article 2 : Les engagements d'Aix-Marseille Université

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170511-2017_CT2_222- DE Date de télétransmission : 30/05/2017 Date de réception préfecture : 30/05/2017

Aix-Marseille Université s'engage à associer la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'ensemble des actions de promotion de ces événements et en particulier :

- Présence du logo de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur l'ensemble des supports de communication présentant la manifestation (plaquettes, affiches, dossier de presse).
- Mention de la Métropole Aix-Marseille-Provence dans les communiqués de presse de présentation de la manifestation.
- Présence de la Métropole Aix-Marseille-Provence lors de la manifestation par le biais d'outils de promotion (plaquettes, supports divers...).

Article 3 : Engagements de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Le budget total prévisionnel du projet de la « *Nuit Européenne des Chercheurs* » porté par Aix-Marseille Université s'élève à 87 800 Euros.

Le budget total prévisionnel du projet de « *Souk des Sciences* » porté par Aix-Marseille Université s'élève à 19 150 Euros.

Le budget total prévisionnel du colloque « *Le roman graphique en langues romanes et germaniques* » porté par Aix-Marseille Université s'élève à 24 500 Euros.

Le budget total prévisionnel du colloque « *Artémis à Claros et à Didymes* » porté par Aix-Marseille Université s'élève à 9 895 Euros.

Le budget total prévisionnel du colloque « *Pavements antiques et sols construits : vocabulaire, techniques, diffusion* » porté par Aix-Marseille Université s'élève à 7 500 Euros.

Le budget total prévisionnel du colloque « *La confusion des genres dans la Pharsale de Lucain : l'identité de l'épopée mise en question. Perspectives littéraires, stylistiques et linguistiques* » porté par Aix-Marseille Université s'élève à 8 340 Euros.

Le budget total prévisionnel du colloque « *La 40ième table ronde du CRA qui portera sur Citoyen – administration : 40 ans d'évolutions* », porté par Aix-Marseille Université s'élève à 10 000 Euros.

Dans le cadre de l'accompagnement de ces événements, la Métropole Aix-Marseille-Provence a décidé de participer à hauteur de :

- 5 000 euros pour l'opération « *Nuit Européenne des Chercheurs* ».
- 3 000 euros pour l'opération « *Souk des Sciences* ».
- 3 000 euros pour l'opération « *Le roman graphique en langues romanes et germaniques* »
- 1 500 euros pour l'opération « *Artémis à Claros et à Didymes* »
- 1 500 euros pour l'opération « *Pavements antiques et sols construits : vocabulaire, techniques, diffusion* »

- 2 000 euros pour l'opération « *La confusion des genres dans la Pharsale de Lucain : l'identité de l'épopée mise en question. Perspectives littéraires, stylistiques et linguistiques* »
- 1 500 euros pour l'opération colloque « *La 40ième table ronde du CRA qui portera sur Citoyen – administration : 40 ans d'évolutions* »

Les crédits seront pris sur les lignes budgétaires de la Métropole présentant les disponibilités nécessaires.

Le Territoire de Marseille Provence (CT1) prendra en charge les subventions relatives aux opérations suivantes :

- 5 000 euros pour l'opération « *Nuit Européenne des Chercheurs* ».
- 3 000 euros pour l'opération « *Souk des Sciences* ».

Le Territoire du Pays d'Aix (CT2) prendra en charge les subventions relatives aux opérations suivantes :

- 3 000 euros pour l'opération « *Le roman graphique en langues romanes et germaniques* »
- 1 500 euros pour l'opération « *Artémis à Claros et à Didymes* »
- 1 500 euros pour l'opération « *Pavements antiques et sols construits : vocabulaire, techniques, diffusion* »
- 2 000 euros pour l'opération « *La confusion des genres dans la Pharsale de Lucain : l'identité de l'épopée mise en question. Perspectives littéraires, stylistiques et linguistiques* »
- 1 500 euros pour l'opération colloque « *La 40ième table ronde du CRA qui portera sur Citoyen – administration : 40 ans d'évolutions* »

Article 4 - Modalités de paiement

A l'issue de chaque opération, la subvention correspondante sera versée à Aix-Marseille Université en une seule fois après confirmation de sa réalisation.

Article 5 - Contrôle et suivi

Dans l'année qui suit chaque manifestation, Aix-Marseille Université s'engage à fournir un bilan moral et financier de celle-ci, état récapitulatif des dépenses signés par son représentant légal et par son comptable public qui certifie leur prise en charge dans sa comptabilité ainsi que leur règlement.

Il est rappelé que si le montant des dépenses afférentes à l'action subventionnée est supérieur au montant prévisionnel, la participation de la Métropole ne sera pas réévaluée; à contrario, s'il est inférieur au montant

prévisionnel, sa participation pourra être recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées.

Article 5 – Durée

La présente convention est consentie pour la durée nécessaire à l'exécution de leurs obligations par chacune des parties.

Article 6 – Reversement - Résiliation

En cas de force majeure ou de non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit, sans indemnité ou dédommagement, par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure. La subvention ou partie de subvention non utilisée, sera restituée en cas de non-respect des obligations mises à la charge d'Aix-Marseille Université.

Article 7 – Responsabilité

L'aide financière apportée par la Métropole Aix-Marseille-Provence, aux opérations ne peut entraîner sa responsabilité à aucun titre, que ce soit pour un quelconque fait ou risque préjudiciable au bénéficiaire, pouvant survenir en cours d'exécution.

Article 10 - Règlement des litiges

En cas de difficulté sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. A défaut d'accord amiable, le tribunal administratif de Marseille sera compétent pour connaître le litige.

Fait à Marseille,
En trois exemplaires originaux.

Le

Le Conseiller délégué Enseignement
Supérieur, Recherche, Santé
Métropole Aix-Marseille Provence

Le Président d'Aix-Marseille Université

Frédéric COLLART

Yvon BERLAND

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170511-2017_CT2_222- DE Date de télétransmission : 30/05/2017 Date de réception préfecture : 30/05/2017

OBJET : Développement économique et emploi - Enseignement supérieur et recherche - Attribution de subventions à Aix-Marseille Université pour l'organisation d'évènements scientifiques et de colloques - Approbation d'une convention

Vote sur le rapport

Inscrits	91
Votants	69
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	69
Majorité absolue	35
Pour	69
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le **23 MAI 2017**

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170511-2017_CT2_222-
DE
Date de télétransmission : 30/05/2017
Date de réception préfecture : 30/05/2017